



## Ligue Poitou-Charentes de Tennis de Table

14, rue du Prieuré 79250 Nueil les Aubiers  
Tél 05-49-65-48-42 Fax 05-49-65-49-87

[poitouchar.fft@wanadoo.fr](mailto:poitouchar.fft@wanadoo.fr)  
<http://www.tennisdetablepoitoucharentes.com>

---

# Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur Périgné – le lundi 17 Décembre 2007

---

### Elus du comité directeur de la Ligue présents :

Maurice VIDAL, Alain MASSON, Paul BRAULT,  
Claude BARRIER, Sylvie GANNE, Wilfrid HENRY, Bertrand LARRIEU, Christophe LE CAMUS,  
Philippe LION, David LORIOU, Vincent LORIOU, Claude ROUFFAUD.

### Invités présents :

Gilles BOUVIER, Catherine CODRIDEX, Jean-Christophe MICHELET, Denise ROY, Anne COMBE  
Martine MARTIN,

### Absents excusés :

Daniel DELANNOY, Jean-Paul MARTIN, Armelle PRIEUR, Christophe DELAPORTE, Eric  
GAUTHIER, Danièle BRAUD, Jean-Paul GROUPI.

### 1- Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 octobre 2007

Approbation du compte rendu de la réunion  
du 22 octobre 2007 : ce compte rendu est  
adopté à l'unanimité des membres présents  
sans aucune modification.

### 2- Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 15 septembre 2007 à Périgné

Aucune remarque n'est faite concernant ce  
compte rendu.

Vote :

Pour : 11 voix

Abstention : 1 voix

### 3- Communication du Président

M. VIDAL fait part à l'ensemble des  
membres présents du décès de M. Léo  
PANIER, dirigeant du club de Surgères. 1  
minute de silence est observée en sa  
mémoire.

M. VIDAL félicite Claude ROUFFAUD qui a  
reçu le mérite fédéral Argent. L'ensemble  
des élus présents se joignent à Maurice  
VIDAL pour féliciter l'heureux récipiendaire.

Formation des dirigeants : les différentes  
formations proposées par le CROS et les  
CDOS sont disponibles sur les sites de ces  
différentes instances. N'hésitez pas à aller  
les consulter.

M. VIDAL remercie Danièle BRAUD qui est  
allée à la rencontre organisée par le CROS  
à Poitiers le 13 décembre dernier. Le  
Thème de cette rencontre était le Réseau  
des Acteurs de l'Insertion Sociale par le  
Sport (REACTISS).

Merci également à Paul BRAULT qui a participé à une autre journée mise en place par le CROS sur le thème du bénévolat, le 26 novembre dernier.

Le 3 décembre, Maurice VIDAL, s'est rendu au Conseil Régional, accompagné de Martine et Jean-Paul MARTIN pour discuter du CREF. Le Conseil Régional veut évoluer sur le soutien au CREF. Ils sont assez contents du lien que l'on a avec eux car nous sommes une ligue très réactive. Ils ont à nouveau abordé les emplois tremplins, car ils souhaitaient notre avis.

Une nouvelle rencontre est prévue courant février pour faire le point sur la convention d'objectifs.

Comme la saison passée, la F.F.T.T organise un séminaire d'hiver à Valence. La ligue Poitou-Charentes y sera représentée par Paul BRAULT qui suivra un module concernant la trésorerie.

La Fédération va rédiger un questionnaire pour établir un plan de développement concernant la licenciation. Il faudrait que les Comités et la Ligue soient le relais auprès des clubs pour cette opération.

Maurice VIDAL informe les élus qu'ils peuvent trouver sur le site du CROS le carnet de vie du bénévole. Il serait souhaitable que l'information soit relayée auprès des dirigeants des clubs.

Les clubs de Périgny et Bourgneuf remercient la ligue pour son aide logistique. Ces clubs ont en effet organisés le « Music Ping Show ». La ligue a servi de relai pour diffuser l'information auprès des clubs du Poitou-Charentes.

Maurice VIDAL fait part d'une demande du club de Cognac. Ce dernier organise cette saison son premier tournoi international, et ses dirigeants demandent une aide financière de 1 500 euros à la ligue. Les membres présents sont unanimes pour constater qu'un tournoi de club n'entre pas dans les critères définis par la ligue.

Maurice VIDAL informe qu'il a reçu un courrier du docteur Eric GAUTHIER qui lui signifie sa démission en tant que médecin régional élu. Cette lettre fait suite à un certain nombre d'échanges relatifs aux demandes de dérogations pour les

Benjamins qui souhaitent jouer en championnat par équipes seniors.

Une discussion est alors engagée sur les différents critères qui permettent d'accorder ces dérogations. Il en résulte les éléments suivants :

- les joueurs concernés devraient avoir un carnet de suivi
- ces joueurs ne peuvent participer à des rencontres qui débutent après 19h00.
- ces enfants doivent évoluer à un niveau de jeu intéressant pour eux

Le critère principal pour déterminer les jeunes pouvant bénéficier de ces dérogations étant qu'ils doivent évoluer en N1 au niveau du Critérium Fédéral.

#### **4- Jury d'Appel**

Suite à la décision de la FFTT concernant l'appel du club de Périgné, la ligue ne souhaite pas poursuivre l'affaire en faisant à son tour appel auprès du CNOSF.

Philippe LION insiste sur le fait que lorsqu'il y a un nouveau règlement il faut que les Juges-Arbitres en soient informés. Gilles BOUVIER demande s'il ne serait pas possible de remettre à l'ordre du jour le journal « arbitralement vôtre ».

Bertrand LARRIEU aimerait qu'il soit rappelé au jury d'appel que ses décisions doivent être motivées. Ce qui n'était pas le cas dans le courrier qu'avait reçu la ligue.

Au vu de la décision de la Fédération, il apparaît évident que le juge-arbitre a eu un rôle très important dans cette affaire et que par conséquent la sanction prise à son encontre, semble ne pas être assez sévère.

#### **5- Commission Technique**

\* Intercomités à Bugeat du 28 au 30 octobre. La Vienne, vainqueur en garçons et en filles réalise pour la première fois dans cette épreuve le grand chelem et remporte le challenge de la troisième édition des Intercomités de la zone sud-ouest. Le Comité des Deux-Sèvres se classe 2<sup>ème</sup>. A noter que les 4 comités de la ligue s'adjugent 18 médailles sur 29 possibles. La prochaine édition de cette compétition se déroulera à Boyardville les 27 & 28 octobre 2008.

\* Tournoi d'Angby en Suède : 23 au 25 novembre 2007

Pour sa première sélection en équipe de France cadette, Marion REMAUD du Poitiers TTACC réalise une belle prestation en obtenant la médaille de bronze par équipes et la médaille d'argent dans le tableau des moins de 16 ans. A noter que Rémi DE VENDEUIL faisait partie de la délégation et encadrait l'équipe cadette.

\* Second tour du Critérium Fédéral : 1-2 décembre 2007. La ligue revient avec 6 podiums.

Vainqueurs : Marie MIGOT (Périgné) en moins de 11 ans, Marion REMAUD (Poitiers TTACC) en moins de 16 ans

Finalistes : Admir DURANSPAHIC (Angoulême TTGF) en moins de 21 ans

Demi-finalistes : Marie MIGOT (Périgné) en moins de 12 ans, Pauline CLAIRAND (Souché Niort) en moins de 14 ans et Li XUE (Souché Niort) en Elite dames

\* Emmanuel LEBESSON, Niortais encore l'an passé, réalise un excellent début de saison. Il remporte le tableau élite du second tour du critérium fédéral en battant notamment pour la première fois un des mousquetaires, Christophe LEGOUT. Emmanuel remporte également les Open de Russie et de France et obtient l'argent aux open de Chine et de Suède, dans la catégorie des moins de 21 ans. Ces résultats lui ont permis de faire partie des 8 qualifiés qui ont disputé la grande finale du circuit 2008 dans la salle des futurs Jeux Olympiques à Pékin. Emmanuel termine cinquième.

\* Coupe d'Europe des Clubs. Poitiers, 16 novembre 2007 et Angoulême le 15 décembre 2007.

Poitiers TTACC participe à la première édition de la coupe d'Europe interclubs féminine. Le 16 novembre il recevait le club de Mirande qui s'est imposé 4/0, devant 200 spectateurs et de nombreux élus. Bien relayée par la presse cette soirée a constitué une excellente publicité pour le tennis de table féminin. Le samedi 15 décembre, en seizième de finale, devant 200 spectateurs également, le TTGF Angoulême s'incline devant le club italien de Verzuolo, 2 à 4, après une belle rencontre et la performance d'Admir DURANSPAHIC sur le 191<sup>ème</sup> joueur mondial.

\* Music Ping Show à Périgné le 14 décembre 2007.

600 spectateurs environ pour ce spectacle réunissant Jacques SECRETIN, Patrick RENVERSE et François FAROUT. Dans le cadre de sa mission pour l'insertion, Jacques SECRETIN a fait une intervention à la maison d'arrêt de Saint Martin de Ré en compagnie du CSD de la Charente Maritime, Nicolas GERVREAU.

\* Challenge Bernard JEU, à Poitiers le 16 décembre 2007. Victoire du Poitiers TTACC devant Souché Niort. 11 équipes présentes (19 l'an passé) pour 8 clubs.

\* TOPS régionaux de détection, à Bressuire le 6 janvier 2008. Marie MIGOT est dispensée de cette épreuve et est donc directement qualifiée pour le TOP de zone qui se déroulera à St Yrieix la Perche (87) les 22 & 23 mars prochains. Pour le Challenge Pierre SUIRE, le club de Périgné marquera les points du vainqueur pour Marie.

\* TOPS Régionaux Jeunes à Cognac les 19 & 20 janvier 2008. Marie MIGOT, du groupe France Espoirs, compte tenu de son niveau, sera intégrée, de manière exceptionnelle, dans la catégorie Minime.

Question : si Marie MIGOT ne gagne pas en Minime, quels points marquera le club de Périgné pour le Challenge Pierre SUIRE ?  
Réponse : au pire elle marquera les points de la 1<sup>ère</sup> benjamine.

\* Stages Nationaux : Marie MIGOT est en Chine du 14 au 29 décembre. Benjy CAPELLO est en stage National à Tours du 17 au 22 décembre. Joévin GERVAIS et Marion REMAUD sont en stage National à Talence du 17 au 22 décembre.

## 6- IREF : Formations Techniques

\* Formations entraîneur départemental : 29 entraîneurs départementaux ont été formés lors des 4 sessions qui se sont déroulées à Angoulême, Tonnay Boutonne, Parthenay et Poitiers les 17 & 18 novembre derniers. Les participants étaient équitablement répartis dans les différents départements :  
16 : 7 ; 17 : 7 ; 79 : 8 ; 86 : 7

\* Open de France à Toulouse : Jean-Claude BRAULT, Claude BARD, Stéphane PIGEONNIER et Jean-Paul MARTIN ont

participé au séminaire technique organisé à Toulouse dans le cadre de l'Open de France le 3 novembre 2007. Vous pouvez trouver les comptes rendus des différentes interventions dans l'info pongistes n° 70 (disponible sur le site de la ligue).

\* Lutte contre les incivilités : un tee-shirt sera distribué à chaque participant des Tops 12 régionaux avec le visuel ci-dessous. Cette opération se déroule avec le partenariat de la DRDJS.



## 7- I.R.E.F. (Arbitrage)

Peu de gens motivés par l'arbitrage. A une certaine époque on avait des stages d'Arbitre et de JA1 qui dépassaient les 20 stagiaires. Actuellement, presque chaque saison une formation est annulée faute de candidats inscrits.

Cette année, néanmoins une bonne participation à la formation JA2.

Au niveau des formateurs, il faut être vigilant. Actuellement la ligue a un certain nombre de formateurs mais ce nombre risque de diminuer très rapidement.

Pour cette saison, la ligue compte néanmoins un nouveau cadre 2<sup>ème</sup> degré en la personne d'Anne COMBE.

Gilles BOUVIER demande de travailler en qualité, notamment sur les nominations et d'effectuer une supervision en y mettant des moyens ainsi que de décentraliser la formation JA2/JA3.

Claude ROUFFAUD informe que pour les Championnats de France des régions les arbitres des équipes de notre Ligue seront Enrick CHAMPIGNY et Clément DRANCOURT de Loudun.

## 7- Championnat par Equipes

David LORIOU explique qu'une coquille s'est glissée dans le règlement du championnat par équipes au niveau du nombre des montées de R3. Il faut lire  $x + 8$  au lieu de  $x + 7$ . Un vote à main levée est réalisé et à l'unanimité le changement est accepté.

## 8- Critérium Fédéral échelon Zone à Angoulême les 2 & 3 février 2008

La ligue a en charge la nomination des arbitres. Début décembre, 74 courriers ont été adressés aux arbitres proches d'Angoulême. A ce jour, seulement 5 réponses reçues dont 1 négative. Que faire ? Il est décidé de faire une relance écrite à tous ceux qui n'ont pas encore répondu et d'élargir les envois à tout le département de la Charente, puis tous les autres départements si les réponses positives se font attendre. La C.R.A. devra prendre également contact avec la CDA de la Charente.

Il est également décidé que si l'on est contraint de faire venir des arbitres d'assez loin, la ligue prendra alors en charge leur hébergement s'ils restent les deux jours.

Le comité directeur décide d'attribuer les indemnités suivantes pour les arbitres du tour de NAT 2 :

indemnité : 8 euros par jour

frais de déplacement :

- 0,08 euros/km si 1 personne par voiture
- 0,16 euros/km si 2 personnes par voiture
- 0,23 euros/km si plus de 2 personnes par voiture

Repas du samedi midi et du dimanche midi pris en charge par la ligue.

## 9- Secrétariat

Les statistiques des licences ont été distribuées et commentées.

A ce jour 14 clubs n'ont encore réglé aucune facture concernant les licences.

Un cas s'est présenté cette saison au secrétariat de la ligue. Un joueur licencié en début de saison dans une autre ligue, fait une mutation exceptionnelle pour le Poitou-Charentes. La mutation est régulièrement acceptée, et le joueur fait une demande de licence mais sans joindre de certificat médical, prétextant qu'il a déjà fourni un certificat lors de sa première demande. Qu'elle attitude doit-on avoir dans ce cas ? Sachant qu'en cas de problème, l'assurance demandera en priorité le double du certificat médical, et que dans ce cas nous sommes dans l'incapacité de le fournir. Par mesure de prudence, le secrétariat a établi une licence « sans certificat médical » à ce joueur, ce qui a valu une réclamation de son nouveau club.

La Fédération sera interrogée sur ce cas. En attendant une réponse fédérale, un vote est effectué pour savoir si la solution de « prudence » est préconisée :  
Oui pour une telle solution : 10 voix  
Non pour une telle solution : 1 voix

### 10- Commission des finances

Approbation du Compte d'Exploitation 06-07.  
Pour : 11 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0 voix

Le trésorier, rappelle qu'il faut que chaque commission prévoit ses actions pour la prochaine saison et lui fasse parvenir un budget prévisionnel avant la commission des finances.

### 11- Tour de table des autres commissions

Vincent LORIOU : tout va bien au niveau de la commission sportive.

Claude ROUFFAUD : pour les mérites, une note a été envoyée aux 4 comités. En attente des réponses.

Claude BARRIER : problème avec le juge-arbitre qui a été sanctionné. En effet, malgré sa suspension jusqu'à sa participation à un stage de « remise à niveau », ce juge-arbitre a officié pour le compte de son club. Claude BARRIER souhaite saisir l'instance de discipline pour ce juge-arbitre, ainsi que son Président de club. Maurice VIDAL, précise qu'il fera le nécessaire dès que le Président de la CRA

lui aura adressé un courrier avec tous les éléments pour pouvoir instruire cette affaire.

Sylvie GANNE : rien à signaler au niveau du Critérium Fédéral.

Bertrand LARRIEU : RAS

### Tournoi Féminin

Il a été souligné le faible nombre de participantes à Jonzac. Quel intérêt de faire un tel tournoi ? Il faudra peut être proposer une date plus tard dans la saison et dans un lieu plus central.

### 12- Tour de table des Comités Présents

Charente : merci à la Ligue pour l'aide apportée au niveau des dossiers des emplois tremplins car les 2 postes demandés par la Charente ont été acceptés : soit une secrétaire comptable (mi-temps) et un agent de développement.

Charente-Maritime : tout va plutôt bien. Petit souci au niveau des « petits » clubs qui sont obligés de refuser des enfants cars ils n'ont pas de salle. Et parallèlement les « grands » clubs ne font pas d'action auprès des jeunes.

Problème également pour les clubs pour conduire les jeunes sur les compétitions : cela coûte cher. On a un tennis de table à 2 vitesses, avec d'un côté les parents qui peuvent payer et de l'autre ceux qui sont obligés de faire des choix. Le Comité de Charente Maritime est également partenaire d'une opération pilote sur une chartre de l'arbitrage.

Deux-Sèvres : retours excellents du tour de N1 à Parthenay.

Gilles BOUVIER s'apprête à faire vendredi prochain son avant dernière AG des clubs. Le problème du juge-arbitre de Thouars est très lourd, notamment avec les articles parus dans les journaux à l'initiative du club.

Les Deux-Sèvres sont satisfaits du championnat départemental féminin qui semble être relancé.

En juin, la grande majorité du Comité Directeur des Deux-Sèvres s'apprête à partir.